

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

<p>DATE DE CONVOCATION 31.03.2023</p>	<p style="text-align: center;">L'an deux mille vingt-trois Le 13 avril à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD, <u>Etaient présents :</u> Michel GUIARD, Bernard DELTRUC, Christine CHARPENTIER, Paul DUBRAY, Christine DELTRUC, Claude VAUTIER, Anne-Marie SANSONE, Véronique AUFFRET, David COPIER, Sylvie TOUGNE CABES, Arnaud BESSIERE, François BAVIERE, Jérémy CARON, Nicolas WISNIEWKI, Emmanuel MAES. Formant la majorité du conseil en exercice. <u>Absents excusés :</u> Anne-Noëlle PLUZANSKI, Arnaud BLIN <u>Absentes :</u> Laurence VAN DER BEKEN, Rebecca DE PUERTAS JOSEPH <u>Pouvoirs :</u> Anne-Noëlle PLUZANSKI à Christine DELTRUC Arnaud BLIN à Paul DUBRAY <u>SECRETAIRE :</u> Emmanuelle MAES a été élue secrétaire de séance</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE 31.03.2023</p>	
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 19</p>	
<p>PRESENTS 15</p>	
<p>VOTANTS 17</p>	
<p>Délibération N° 07/23</p> <p><u>Objet :</u></p> <p style="text-align: center;">SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023</p>	<p>Monsieur le maire propose au conseil municipal d’attribuer les subventions pour l’année 2023 aux associations et autres organismes.</p> <p>Le conseil municipal après en avoir délibéré, à L’UNANIMITÉ</p> <p>DECIDE, d’attribuer les subventions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE : 500 €- COOPERATIVE ECOLE PRIMAIRE : 800 €- AFM TELETHON : 300 €- ASSOCIATION DES PARENTS D’ELEVES : 300 €- CAUE : 300 €- FONDATION JOHN BOST : 200 €- CLUB DU BEL AUTOMNE : 2 000 €- DIRAP : 330 €- ETOILE SPORTIVE DE BOISSY : 4 000 €- LES AMIS DU VEXIN : 60 €- LES PETITES CANAILLES : 45 000 €- LIGUE LUTTE CONTRE LE CANCER : 350 €- MAISON POUR TOUS : 27 000 €- PREVENTION ROUTIERE : 150 €- TENNIS CLUB BUXERIEN : 10 000 €- UDAF : 140 €- LES AMIS DE MONTGEROULT : 650 €- VOIES ET VOIX EN VEXIN : 300 € <p>Délibéré les jour mois et an que dessus, Fait à BOISSY L’AILLERIE, le 14/04/2023</p> <p style="text-align: right;"><u>Le Maire</u> : M. GUIARD</p>